

**Econocom Group S.A./N.V. - Société Anonyme**  
**Siège social : 5, Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles**  
**Registre des personnes morales 0422646816 (Bruxelles)**

***Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 15 mai 2012***

La séance est ouverte à 11 heures dans les bureaux d'Econocom situés à 1930 Zaventem – Chaussée de Louvain, 510 (Bte 80) sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Roesch.

**Composition du bureau**

Monsieur Jean-Philippe Roesch, choisi comme Président, et Madame Marie Malenfant, choisie comme scrutateur, sont notamment chargés de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'établissement du procès-verbal de la présente Assemblée et d'en obtenir les signatures requises. Compte tenu du nombre limité de participants, il n'est pas procédé à la nomination d'un secrétaire.

**Convocations**

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée un exemplaire des publications des convocations :

- « L'Echo » et le « Tijd » du 13 avril 2012 ;
- « le Moniteur Belge » du 13 avril 2012.

Le texte de la convocation, ainsi que les modèles de procuration et les formulaires pour le vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site web de la société ([www.econocom.com](http://www.econocom.com)) à partir du 13 avril 2012.

Les convocations aux Actionnaires nominatifs, aux Administrateurs et au Commissaire leur ont été adressées par lettres recommandées du 11 avril 2012.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 3).

**Liste de présence**

Conformément à l'article 28 des statuts, pour pouvoir assister à l'Assemblée :

- Les actionnaires au porteur et détenteurs d'actions dématérialisées doivent déposer au plus tard quatorze jours ouvrables avant la date de l'Assemblée leurs titres ou, pour les actions dématérialisées, une attestation établie par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation constatant l'inscription et l'indisponibilité de ces actions, au siège social ou dans les établissements désignés dans les avis de convocation. Ainsi :
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 1.500.000 actions détenues par la société Econocom International NV ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 147.000 actions détenues par Monsieur Bruno Lemaistre ;
  - BNP Paribas a informé la société par courrier du 17 avril 2012 du blocage de 1.034.508 actions détenues par Monsieur et Madame Wajs ;
  - Cogefi a informé la société par courrier du 16 avril 2012 du blocage de 30.000 actions détenues par Monsieur et madame Wajs ;
  - Petercam a informé la société par courrier du 3 mai 2012 du blocage de 370.896 actions détenues par la société Econocom International NV ;

nn 

- LCL Banque Privée a informé la société par courrier du 26 avril 2012 du blocage de 100.000 actions détenues par Monsieur Jean-Philippe Roesch ;
  - CIC a informé la société par télécopie du 2 mai 2012 du blocage de 60.000 actions détenues par GMPC, représentée par Monsieur Robert Bouchard ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 49.842 actions détenues par Citibank Intl Plc ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 448 actions détenues par CM CIC Obligations ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 121.742 actions détenues par Statestreet Bank and Trust Company ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 35.078 actions détenues par Northen Trust Company ;
  - BNP Paribas Fortis a informé la société par mail du 9 mai 2012 du blocage de 174.144 actions détenues par BNP Paribas Securities Services ;
- Les actionnaires nominatifs doivent, au plus tard le sixième jour qui précède la date de l'Assemblée, informer le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée Générale et indiquer le nombre de titres pour lesquels ils entendent prendre part au vote. Ainsi,
    - Econocom International NV a fait savoir au Conseil d'Administration, par courrier recommandé du 4 mai 2012, son intention d'assister à l'Assemblée pour les 10.978.968 actions qu'elle détient ;
    - Monsieur Fabien Pierre a fait savoir au Conseil d'Administration par mail du 26 avril 2012, son intention d'assister à l'Assemblée pour les 4 actions qu'il détient ;
    - Monsieur Salim Azzi a fait savoir au Conseil d'Administration par mail du 27 avril 2012 son intention d'assister à l'Assemblée pour les 270 actions qu'il détient ;
    - Monsieur Nuotatore Pietro a fait savoir au Conseil d'Administration par mail du 23 avril 2012 son intention d'assister à l'Assemblée pour une action qu'il détient.

Après signature de la liste de présence par tous les actionnaires présents et/ou représentés (Annexe 1), le Président expose que 14.741.101 actions sur 26.172.897 actions composant le capital social sont représentées. L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'Assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Les procurations resteront annexées au présent procès-verbal (Annexe 2).

### **Ordre du jour et propositions de décisions**

#### **Le Président expose l'ordre du jour :**

1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2011 ;
2. Commentaire du rapport de rémunération par le Comité de Rémunération ;
3. Approbation des comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2011 ;
4. Approbation des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2011 ;

mn 

5. Approbation de l'affectation du résultat et de la distribution de dividende ;
6. Décharge aux administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2011 ;
7. Pouvoirs.

**Le Conseil d'Administration a formulé dans la convocation à la présente Assemblée les propositions de résolutions suivantes :**

2. Approbation du rapport de rémunération ;
3. et 4. Approbation des comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2011 ;
5. Proposition de distribution d'un dividende de 0,40 euro brut par action ;  
Affectation du bénéfice de l'exercice de 73.170.161 euros et du bénéfice reporté de 32.538.548 euros :
  - à la distribution de dividende pour 10.469.159 euros,
  - à la réserve légale pour 18.904.603 euro,
  - au résultat reporté pour 76 334 947 euros,
6. Accorder décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2011 ;
7. Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Résolution 2. Approbation du rapport de rémunération

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve le rapport de rémunération (Annexe 6) à la majorité (14.439.361 voix « Pour », 257.560 voix « Contre » et, 44.180 voix « Abstention »).

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 14.696.921
- La proportion du capital représentée par ces votes: 56,15%
- Le nombre total de votes valablement exprimés: 14.696.921

Résolutions 3. et 4. Approbation des comptes statutaires et consolidés au 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve les comptes consolidés et statutaires arrêtés au 31 décembre 2011 (Annexes 4 et 5) à la majorité (14.684.150 voix « Pour », 22.367 voix « Contre » et, 34.584 voix « Abstention »).

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 14.706.517
- La proportion du capital représentée par ces votes: 56,19%
- Le nombre total de votes valablement exprimés: 14.706.517

Résolution 5. Affectation du bénéfice

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'élève à 73.170.161 euros. Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent de 32.538.548 euros, le montant total du bénéfice à affecter s'élève à 105.708.709 euros.

111 

Les actionnaires décident d'affecter le résultat de la manière suivante :

- à la distribution de dividende pour ..... 10.469.159 euros,
- à la réserve légale pour ..... 18.904.603 euros,
- au résultat reporté pour ..... 76.334.947 euros.

L'Assemblée Générale des actionnaires a pris note que le dividende sera mis en paiement durant la première quinzaine du moins de juin.

Cette résolution est adoptée à la majorité (14.683.307 voix « Pour », 21.919 voix « Contre » et, 35.875 voix « Abstention »).

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 14.705.226
- La proportion du capital représentée par ces votes: 56,18%
- Le nombre total de votes valablement exprimés: 14.705.226

Résolution 6. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale des actionnaires donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire, respectivement pour leur gestion et leur contrôle durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 14.741.101
- La proportion du capital représentée par ces votes: 56,32%
- Le nombre total de votes valablement exprimés: 14.741.101

Résolutions 7 Pouvoirs

Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution, au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés : 14.741.101
- La proportion du capital représentée par ces votes: 56,32%
- Le nombre total de votes valablement exprimés: 14.741.101

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures.

Signé,

  
Monsieur Jean-Philippe Roesch  
Président

  
Madame Marie Malenfant  
Scrutateur

**Annexes:**

1. Liste de présence
2. Procurations, attestations de blocage et lettres de présence
3. Convocations et publications
4. Comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2011
5. Comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2011
6. Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes au 31 décembre 2011 contenant le rapport de rémunération

TH JWR